

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 71 (1926)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

militaire. Survient l'interruption de sa carrière militaire à la suite de ce que l'on a appelé « l'affaire Markwalder », puis sa reprise, ce qui conduit le Colonel Weber à nous présenter en Wille le conducteur de troupes, le général pendant le service des frontières de 1914 à 1918. Le neuvième chapitre est consacré à la personnalité d'Ulrich Wille. On obtient ainsi, en une brochure de grand format, la première contribution complète à l'étude de celui qui fut le 11^e général en chef de l'armée fédérale.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Grundriss der Taktik (mit 18 Skizzen im Text). Verlag R. Eisen-schmidt, Berlin.

L'auteur de cet « Abrégé de tactique » a gardé l'anonymat. Il adresse ce livre à l'officier subalterne et au sous-officier et s'est rendu compte qu'il ne s'agissait point tant d'une conception tactique personnelle que de la vulgarisation d'un texte officiel. S'appuyant sur le thème de *Führung und Gefecht der verbundenen Waffen* (du 1^{er} septembre 1921 et 21 juin 1923), il a satisfait aux exigences de la classification usuelle. De tout temps, on s'est efforcé, en France aussi bien qu'en Allemagne, de mettre à la portée du cadre subalterne des traités tactiques qui, en renfermant l'essence de la matière des règlements, dégagent les traits essentiels d'un texte souvent complexe où les chefs des petites unités se perdent dans un amas de renseignements qui ne les intéressent pas directement. Cet abrégé de tactique est donc expurgé de toutes données inutiles et se présente sous la forme d'un résumé très clair où sont passées en revue les différentes armes, leurs propriétés et les caractéristiques de leur emploi tactique. Un chapitre assez original est consacré à la « petite guerre ». Il faut entendre par là les différentes « entreprises » qui peuvent incomber au début d'une guerre ou même pendant celle-ci, à des corps de volontaires (*Freischaren*) dont la constitution, si elle n'a pas de caractère officiel, n'est pas moins susceptible de rendre de précieux services à l'armée.

L'abrégé de tactique (allemand) dont il vient d'être fait mention est le parallèle du *Neues Handbuch der Taktik* du Major L. Rendulic de l'armée autrichienne. En France ont paru plusieurs ouvrages bâtis sur le même type et à tendances identiques : instruire les cadres subalternes.

Nous ne devons pas manquer de relever cette constante pré-occupation qui vise à condenser en formules vivantes et concises une matière complexe de sa nature. L'officier et le sous-officier de milices ont besoin, à plus forte raison, de textes qui s'harmonisent avec leur formation tactique souvent primaire. On pourrait combler cette lacune, dès la mise en vigueur de nos nouveaux règlements, soit en publiant des ouvrages didactiques qui serrent le texte officiel de très près, soit en fractionnant les règlements en « fascicules » comme l'ont fait les Français et les Allemands. Ce dernier mode

supprimerait l'inconvénient d'être obligé de mettre le même règlement, partant le même texte, entre les mains du commandant de division et du chef de groupe, comme ce fut le cas pour notre « Règlement d'exercice ».

R. M.

L'occupation allemande en France (1914-1918), par Georges Gromaire, In-8 de la Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale. Paris, 1925, Payot, édit. Prix : 20 fr. (français). Avec une carte hors texte.

Cet ouvrage est une enquête sur l'occupation par l'ennemi des régions nord de la France. Comment les Allemands ont-ils administré le pays ? Comment ont-ils traité les habitants ? Dans quel état ont-ils laissé la contrée ?

Archives locales, publications officielles, pour autant qu'elles ont été rendues publiques jusqu'ici, témoignages d'habitants, examen des lieux, telles sont les sources et les documents auxquels l'auteur a recouru. Ils lui ont permis d'étudier successivement l'invasion, l'arrêt de la vie normale dans les régions envahies, les réquisitions, l'administration par l'occupant, l'exploitation du pays, le travail forcé, les déportations, en un mot l'ensemble des procédés et des mesures adoptés par l'occupant pour assurer sa domination militaire derrière le front et préparer l'acquisition définitive des territoires de son choix.

On ne peut que recommander cette lecture aux personnes désireuses de se rendre compte, au moyen d'exemples concrets, de ce que devient un pays obligé de se soumettre à l'invasion étrangère.

« *Ce qu'il faut savoir de l'infanterie* » par le Lieut.-colonel M. Abadié. Paris, 1925. Charles-Lavauzelle et C^{ie}, édit.

Prenant comme base les dispositions essentielles des règlements français actuels, l'auteur dédie cet ouvrage en premier lieu aux officiers des armes autres que l'infanterie. La matière est divisée en trois parties :

Composition, organisation et moyens de l'infanterie (étude de l'arme).

L'infanterie dans le combat offensif (emploi de l'arme).

L'infanterie dans le combat défensif (emploi de l'arme).

Le sujet n'est point nouveau, mais ce livre se distingue par une conception et une rédaction de haute valeur. Il forme, dans son ensemble, une véritable doctrine de la guerre. En marge de cette doctrine officielle, l'auteur développe des idées très personnelles concernant l'avenir (organisation, armement, procédés de combat, etc.) qui posent autant de problèmes intéressants et dont le mérite est de pousser le lecteur à la réflexion.

FURNÉY Fils

LAUSANNE

ARMES

TIR : CHASSE : DÉFENSE
Accessoires : Réparations

Téléphone 58-22